

La Brillanne



Bulletin municipal d'informations

tout *sur*
TOUT

Spécial Crise sanitaire

N° 28

Avril 2020



Chères Brillannaises, Chers Brillannais,

Pour être très sincère avec vous, j'aurais préféré ne pas écrire un tel édito pour ce numéro du « Tout sur tout » réservé d'habitude à la vie de notre commune La Brillanne.

La situation exceptionnelle que nous vivons restera inscrite à jamais dans notre parcours de vie. Par cette édition spéciale du bulletin municipal, nous avons tenu à vous informer des dispositions prises au niveau du CCAS, de la continuité du service public et de la solidarité qui s'est organisée au niveau de notre village. Nous en profitons également pour soutenir les entreprises et artisans au niveau local qui maintiennent à minima une activité. Nous n'en sommes à ce jour qu'à une

étape et des jours difficiles nous attendent encore, plus que jamais l'activité économique locale aura besoin de notre et de votre soutien.

Je veux remercier - à titre personnel, au nom de la Commune et en votre nom - très chaleureusement et de manière fraternelle toutes les personnes qui œuvrent au quotidien pour que :

- le service public continue (hôpitaux, pompiers, ...),
- nos anciens soient accompagnés (CCAS, ADMR, ...),
- les magasins fonctionnent (hôtesse de caisse, chauffeurs, caristes,...),
- l'accompagnement pédagogique des élèves se poursuive,
- la vie continue...

A notre échelle, la municipalité a réagi le plus rapidement possible et le plus objectivement possible en tenant compte de la réglementation en vigueur et de notre propre organisation. Nous devons toujours croire en l'avenir, au futur, en l'être humain. Au regard de l'histoire, des périodes difficiles ont jalonné la vie de nos prédécesseurs. Sans être exhaustif, nous pouvons citer la peste antonine, la peste de Justinien, la peste noire, la grande peste de Londres, le choléra, la grippe espagnole, la grippe asiatique, la tuberculose, la variole, le VIH.

Nous devons faire confiance en notre organisation sanitaire car nous ne sommes ni docteur, ni épidémiologiste, ni chercheur.

Cette période nous montre qu'il faut toujours être humble au regard de la nature mais qu'il est très difficile de tout anticiper, de tout prévoir.

La vie est belle ! Sachons en profiter en respectant la planète dont nous ne sommes que locataire.

Pour les Brillannais-es, le confinement est bien respecté. Il faut poursuivre. Restez chez vous pour aider le corps médical.

Bien à Vous,
Le Maire,
Jean-Charles BORGHINI

NUMEROS ET SITES INTERNETS PRATIQUES

• Pour toute question sur ce qu'est le Coronavirus COVID-19 et les recommandations pour votre santé :

- un numéro vert, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000.
- la plateforme internet dédiée : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.
- Pour toute information relative à la mise en œuvre des mesures relatives aux activités et commerces devant être fermés et ceux pouvant être maintenus ouverts dans le département, contactez le 04 92 36 73 11.
- Pour toute information relative à la situation économique et aux mesures d'accompagnement des entreprises, contactez le 04 92 36 73 00.

AU SOMMAIRE

Édito	p. 2
Numéros et sites internet pratiques	p. 2

VIE DE LA COMMUNE

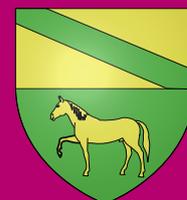
La continuité des services publics	p. 3
Des agents à service réduit sur le terrain	p. 3
La solidarité s'organise	p. 5

INFORMATIONS COVID 19

Situations au moment de l'impression du document	P. 7
Les symptômes	p. 7
Les mesures pour vous protéger	p. 7

INFORMATIONS DIVERSES

Vos commerces restent ouverts	p. 8
Les artisans brillannais	p. 8
Soutenons les producteurs locaux	p. 8
DLVA et centre de tri	p. 8
Votre bureau de Poste	p. 8



Directeur de publication :
M. Jean-Charles Borghini

Maquette et impression :
Imprimerie de Haute-Provence
La Brillanne



NOUVEAU !
site facebook
mairielabrillanne



Vie de la Commune

SUR LA COMMUNE

Faisant suite à des décisions préfectorales pour le respect du confinement et éviter la propagation du virus :

Fermeture du parc des Tilleuls et de l'Aire de Loisirs
Fermeture du cimetière

LA CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS

Cellule de crise en mairie

Le service public adapté est maintenu durant cette période particulière, la commune a pour mission d'assurer un minimum.

Une permanence téléphonique est ainsi assurée aux horaires habituels par les deux agents du service administratif, Thierry et Léa. Afin de les protéger, l'accueil au public est fermé, mais ils poursuivent la gestion et le suivi des actes d'État-Civil, le paiement des factures et salaires, le traitement du courrier, celles du marché et du cimetière, en cas de besoin.

Ils gèrent également les appels concernant les demandes d'aide pour le CCAS, les problèmes de gestion de l'eau, des ordures ménagères, ou d'électricité en lien avec la DLVA.

Du gel hydro-alcoolique, des gants et masques leur sont fournis pour qu'ils se protègent. Le ménage hebdomadaire des locaux occupés par les agents administratifs et l'ADMR est assuré par Patricia qui s'occupe également de la désinfection minutieuse des poignées, claviers d'ordinateurs...



Si vous avez des questions, permanence téléphonique tous les matins : de 8h30 à 12h30 : 04 92 78 63 18 ou par mail mairie.labrillanne04700@orange.fr

DES AGENTS À SERVICE RÉDUIT SUR LE TERRAIN

Au début du confinement les agents techniques sont restés chez eux dans l'attente des directives du gouvernement, d'où la décision de suspendre le ramassage des déchets verts.

Depuis peu, les agents ont repris leurs activités pour un service minimum lié à la sécurité de la voirie. Ils sont seuls afin de limiter les contacts et les risques de propagation du virus.

Réserver la benne pour les déchets verts

Les déchetteries sont fermées au public mais maintiennent une petite permanence pour les professionnels et les services techniques des communes.

La commune est, avec celle de Gréoux les Bains, une des dernières à maintenir le ramassage des déchets verts. Ce service gratuit pour vous est maintenu mais nous vous demandons de réserver la benne.

Réservation pour la benne des déchets verts (à plusieurs) :
04 92 78 63 18

Rappel : Le ramassage des encombrants dépend de la DLVA mais ce service est pour l'instant suspendu.

Des élus présents à tour de rôle

Le Maire et les adjoints sont également présents, à tour de rôle, en mairie pour accompagner la gestion de la crise auprès du personnel et des administrés si besoin.

Le nouveau conseil municipal attend le résultat du comité de scientifiques et au plus tard le 23 mai 2020 un rapport sera remis au gouvernement. A partir de cette date, nous en saurons plus pour l'élection du maire et des adjoints dans les communes où le conseil municipal a été élu au complet dès le premier tour.

La propreté urbaine

La collecte et le traitement des déchets sont assurés normalement par les services de la DLVA, le service de l'eau maintient une permanence afin d'assurer les dépannages les plus urgents.

ORDURES MENAGERES



Pas de vrac. Mettre les ordures ménagères dans des sacs fermés



NE METTEZ PAS N'IMPORTE QUOI DANS LES POUBELLES, LE CENTRE DE TRI RAPPELLE QUELQUES MESURES

Vie de la Commune

LA SOLIDARITE S'ORGANISE

• Le CCAS maintient le contact

La solidarité s'organise sur le village avec le CCAS. Plus d'une centaine de courriers ont été distribués aux seniors et aux personnes seules pour leur proposer une aide dans leur vie quotidienne. La permanence téléphonique en mairie leur permet d'appeler en cas de besoin. Des membres du CCAS, des bénévoles et des élus se sont spontanément proposés pour aider.

• Entre voisins

La solidarité s'est également exprimée, nous sommes encore un petit village et lors de notre distribution des courriers, nous avons constaté un élan spontané et généreux entre voisins : achat de pains, de courses...

• L'ADMR

Malgré les circonstances, le service est maintenu auprès des personnes qui en ont le plus besoin : courses, ménage, aide à la personne...

Bravo au personnel qui assure leur mission avec dévouement et professionnalisme tout en respectant les nouvelles mesures contraignantes dues à la crise sanitaire !



• Le portage des repas

Ce service est en augmentation sur le village ; il s'est effectivement développé davantage de Brillannais qui ont décidé de se faire livrer les repas. Si vous hésitez à franchir le pas et afin de faire votre choix, contactez la permanence téléphonique de la mairie qui vous donnera les noms des prestataires qui livrent sur le village.



• La crèche et l'école du village

Les deux structures n'accueillent pas à ce jour d'enfant de personnel soignant. Cependant, les professionnels, sur la base du volontariat, sont prêts au cas où il y aurait besoin de garder des enfants de personnels soignants.



Vie de la Commune

• Épicerie Sociale et Restaurants du cœur

Situés sur Oraison, l'épicerie sociale et les Restaurants du cœur continuent également leur mission en s'adaptant à la situation. Chaque année, le CCAS de la commune verse à chaque structure une subvention afin que les habitants de notre village puissent bénéficier de leur aide.

L'épicerie sociale

Son fonctionnement est considérablement modifié ; ce qui demande plus de travail aux bénévoles. Les bénéficiaires ne pouvant plus rentrer dans le local, ce sont les bénévoles qui font les courses le matin et préparent les colis pour le nombre de personnes composant le foyer. L'après-midi chacun vient chercher son colis devant le local afin de limiter au maximum les contacts.



Les Restos du Cœur

Pour cette association il en est de même ; les colis sont préparés en amont par l'équipe bénévole et les bénéficiaires viennent devant le local les récupérer. Nous vous présentons les bénévoles en photo et le pizzaiolo du camion Bruno Pizza qui n'a pas hésité à faire dons de 33 pizzas pour les personnes dans le besoin.



Les infirmières du village, Sandrine et Gabrielle



- Quelles mesures de protection particulières adoptez-vous avec cette crise sanitaire ?

« Depuis la mi-février nous faisons très attention et avons limité les contacts, plus de bises, de serrages de mains par exemple. Nous avons porté un masque dès fin février, pas les FFP2 recommandés pour le personnel soignant car nous n'en avons pas. Rapidement la solidarité entre soignants s'est organisée et c'est l'infirmière du collège qui nous en a donné une boîte qui lui restait. Puis les deux pharmacies d'Oraison nous en ont fourni. Nous avons pu récupérer des visières fabriquées sur Reillanne afin de nous protéger les yeux. »

- Qu'est-ce qui a changé pour vous depuis le début du confinement ?

« Nous gardons la même clientèle et appliquons les mesures barrières afin d'éviter la contamination. L'ARS (Agence Régionale de Santé) nous a contacté pour aller aider les hôpitaux du grand est, mais nous sommes 2 sur la cabinet et il était impossible pour nous de laisser la clientèle habituelle. Le soir, avant de rentrer à notre domicile, nous laissons nos vêtements et chaussures dehors et procédons à un lavage minutieux des parties du corps les plus exposées, mains, visage et cheveux. »

Vie de la Commune

Témoignage de Delphine Bottéro, Assistante maternelle

Delphine exerce son métier auprès des tout-petits avec passion. Depuis le début de l'année scolaire, elle garde trois enfants dont les parents sont dans le milieu hospitalier : médecin, sage-femme, etc. Pour elle, il était évident de continuer à garder ses « petits » tout en sachant les risques encourus. Il a fallu s'adapter et respecter les mesures d'hygiène très strictes qui lui modifient le quotidien.

Voici son témoignage : « Les parents ne peuvent plus rentrer dans la maison. Avant de faire rentrer les petits dans mon domicile, je dois entièrement changer leurs vêtements. Une fois dedans, je dois respecter une certaine distance ce qui est évidemment difficile avec des tout petits. Après chaque contact, il est préconisé de se laver les mains, une contrainte que je comprends mais qui prend du temps... Concernant les jouets j'ai enlevé ceux en bois qui s'abiment au lavage, et tous les soirs je lave les jouets en plastique et tissus. » Delphine permet aux soignants d'être sur leur poste en cette période bien critique pour tous, merci à elle.



Le maintien du marché local du vendredi



A la demande de la Commune et par dérogation du Préfet du département, le marché du vendredi après-midi reste, ouvert au public, strictement alimentaire avec des producteurs locaux ; il est maintenu dans le respect des règles imposées. Ces mesures concernent l'organisation géographique du marché, l'organisation des pratiques de vente et de distribution des denrées, le respect des consignes de sécurité spéciales et des gestes barrières, comme par exemple, la distance entre les clients ou encore les protections obligatoires pour les marchands.

Fabrication et dons de masques

Annabelle pour les soignants et Fabienne pour le personnel communal.

Durant le confinement, Annabelle Gigot a dû arrêter et mettre de côté sa fabrication de sacs cabas pour créer des masques bénévolement. Elle a fait des masques pour les infirmières, aides-soignantes, auxiliaires de vie, boulangers sur Manosque, Oraison et pour son entourage proche.

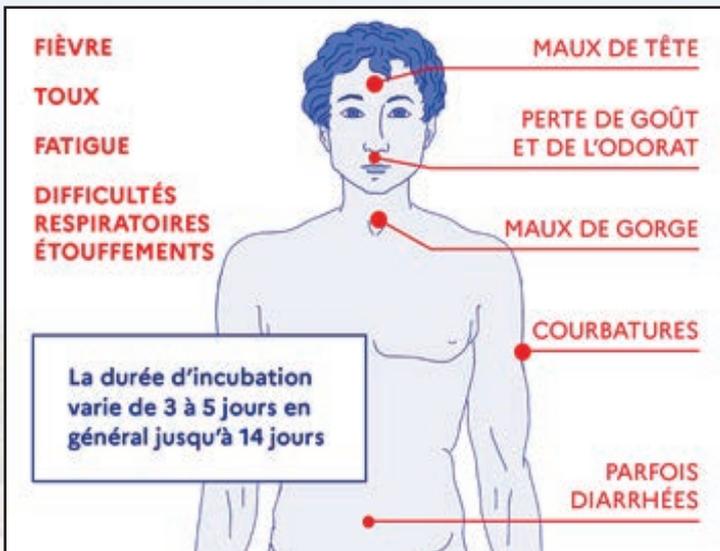
Son entreprise s'appelle « La Compagnie des Crâneuses ». Vous pouvez voir ses créations sur Facebook du même nom ou sur le site : <https://www.pinterest.fr/annagigot/>

Quant à Fabienne Fugon, elle est couturière et vend sa production sur les marchés artisanaux locaux et sur son site Internet. Spontanément elle a proposé la fabrication de masques (normes AFNOR) pour le personnel communal du village. Son entreprise s'appelle « 3 petits points ». Vous pouvez voir ses créations sur Facebook ou sur son site <https://3ppoints.fr/>.



Informations Covid19

LES SYMPTOMES



LES MESURES POUR VOUS PROTÉGER FACE AU COVID 19



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000 (appel gratuit)

SITUATION AU MOMENT DE L'IMPRESSION DU DOCUMENT (AVRIL 2020)

Informations CORONAVIRUS concernant les déplacements

En application de l'état d'urgence sanitaire, les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité, y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces, dans des établissements dont les activités demeurent autorisées.
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; soin des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Informations diverses

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK



CERTAINS DE VOS COMMERCES RESTENT OUVERTS ET S'ADAPTENT À LA SITUATION (JUSQU'AU 11 MAI 2020)

- **Bricorama** met en place un système de commande via son site internet et une récupération des produits devant le magasin (www.bricorama.com). Réouverture depuis le 16/04 avec aménagements.
- **Carrefour** reste ouvert la semaine et le dimanche matin. Commande en drive possible
- **La Pergola de Valérie**, presse, tabac et jeux, est ouvert. (09.65.14.03.00)
- **Côté champs** reste ouvert. (04.92.74.58.87)
- **Le four à bois, boulangerie**, est ouvert le matin uniquement. (04.92.79.91.80)
- **La jardinerie Bardoïn** pratique le drive pour les particuliers. (06.81.70.24.93)
- **Imprimerie de Haute Provence** assure un service minimum. (04.92.79.97.17)
- **Barthelemy Location** est ouvert le matin (04.92.78.78.90)
- **Top Garage** sur demande. (04.92.78.66.10)
- **Les paniers Bio de La Belle Terre** sont vendus avec des commandes par SMS. (07.81.20.76.48)

LES ARTISANS BRILLANNAIS COMPTENT SUR VOTRE SOUTIEN ILS MAINTIENNENT LEUR ACTIVITÉ EN PRENANT LES MESURES BARRIÈRES D'USAGE.

- **M Steve Barbier Peinture**, revêtements sols et murs (06.31.47.14.69)
- **M Coste Lionel**, L'arboriste grimpeur, aménagement paysager. (06.73.77.70.04)
- **TRC, M Dax Arnaud**, travaux rénovation construction (06.58.70.16.84)
- **M Rinjonneau Frédéric**, entretien espaces verts (06.72.76.65.14)

SOUTENONS LES PRODUCTEURS LOCAUX

Maintien du marché du vendredi. Nous avons demandé et obtenu une dérogation auprès de la Préfecture pour l'ouverture du marché. Des mesures destinées à la protection des commerçants et clients sont mises en place selon les prescriptions sanitaires.

Information de dernière minute :

- Réouverture des déchetteries de la DLVA en mode dégradé (horaires et personnels réduits) à compter du 22 avril 2020
- Horaires ouvertures affichés prochainement
- Vous êtes invités à vous rendre dans la déchetterie la plus proche (Oraison pour nous).



LA POSTE

**Le bureau de LA POSTE
est ouvert l'après-midi
de 13h45 à 16h30**